

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>18<sup>ème</sup></b>
Nom de site	PORTE_DE_LA_CHAPELLE	Numéro	224U8
Adresse du site	<b>31, rue de la Chapelle</b>	Hauteur	R + 11 (34,20 m)
Bailleur de l'immeuble	Social ICF La Sablière	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G avec changement d'antennes.</b>		
Complément d'info	Site comportant six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>27/03/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>27/02/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>27/04/2020</b>
Historique et contexte	<b>Version précédente validée à la CCTM du 24/11/2014</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, l'opérateur est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Trois des six antennes seront rendues inactives. Renforcement des fréquences ( <b>ajout 700MHz et 2100 MHz</b> ) d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz</b> ). L'orientation des antennes est 30°, 130° et 280°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	5° à 12°
Estimation	<b>30° &lt; 3V/m ; 130° &lt; 5V/m ; 280° &lt; 5V/m</b>	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 6 antennes existantes par 6 nouvelles antennes, dont trois antennes devenant inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	40,55 m pour les antennes actives 41,60 m pour les antennes inactives

**Date :**

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

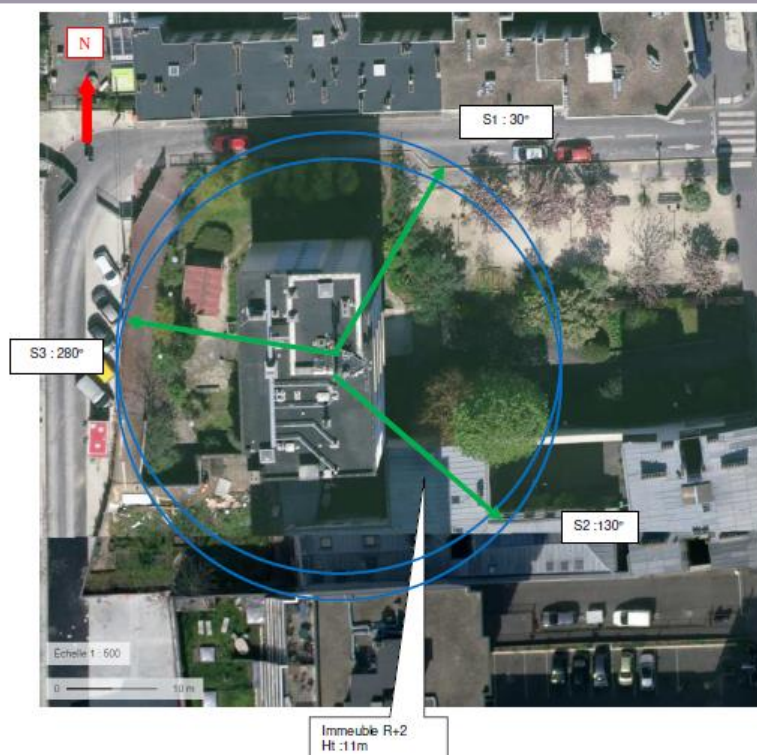
## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Activités hospitalières	28, rue de la chapelle	R+5 22m	NON	70m	<1

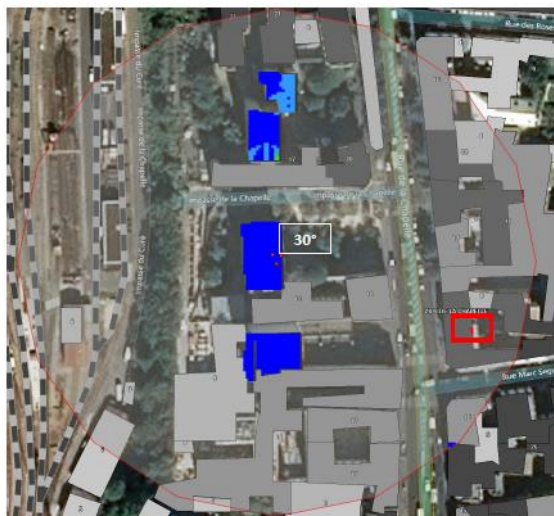
\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

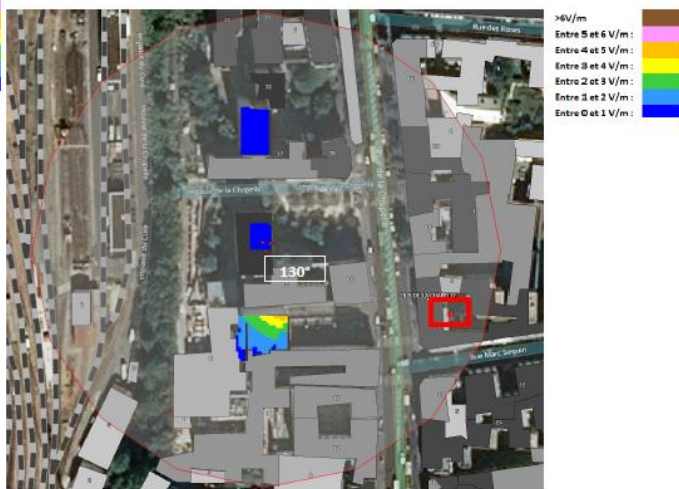


## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 34.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 34.5m.



	Azimut 30°	Azimut 130°	Azimut 280°
Niveau maximal	Inférieur à 3V/m	Inférieur à 5V/m	Inférieur à 5V/m
Hauteur	22.5m	34.5m	34.5m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

Vue des Antennes Avant/Après



Antennes ORANGE

Etat de l'existant :



Antennes ORANGE

Etat projeté :

## Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 130°



AZIMUT 280°

